

Le budget

L'appui fédéral à la Saskatchewan va continuer à jouer un rôle important et déterminant dans la politique budgétaire provinciale. À remarquer que, entre 1984 et 1989, les dépenses des gouvernements provinciaux ont augmenté en moyenne de 4,2 p. 100 par an. Pendant la même période, les paiements de transfert du gouvernement fédéral à la Saskatchewan ont augmenté de 11,1 p. 100 par an.

Dans les deux prochaines années, les grands programmes de transferts fédéraux représenteront près de 30 p. 100 des recettes totales de la Saskatchewan. En Ontario et au Manitoba, les paiements de transfert fédéraux représentent de 20 à 22 p. 100 des recettes totales. Sur une base individuelle, les versements fédéraux sont censés s'élever à 1 236 \$ pour chaque habitant de la Saskatchewan en 1990-1991 et à 1 269 \$ pendant l'exercice suivant. En Ontario, ces montants s'élèveront à 956 \$ et à 963 \$ pendant les mêmes périodes.

Je ne veux nullement prétendre que ces mesures n'auront aucun effet sur la Saskatchewan. Il y en aura sûrement. Mais je crois que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent faire face à la situation actuelle. Tous les gouvernements doivent prendre des mesures pour faire en sorte que chaque dollar d'impôt soit dépensé avec prudence et utilisé avec sagesse. Tous les Canadiens doivent faire fonder leurs attentes sur les possibilités de dépenses du gouvernement fédéral, compte tenu des circonstances.

Notre dette nationale s'élève actuellement à près de 350 milliards de dollars et elle continuera de croître jusqu'en 1995. Nous pouvons choisir de prendre des mesures radicales dans les années qui viennent ou de laisser la situation échapper à notre contrôle.

À tout prendre, je crois que les habitants de la Saskatchewan peuvent considérer le budget comme un effort national nécessaire. Ses demandes sont équitables et il promet des récompenses évidentes sous la forme d'une économie plus saine. Les gouvernements et les Canadiens seront assurés d'une plus grande sécurité financière et l'avenir de nos enfants sera meilleur et plus prospère.

Le budget ne fait pas que réduire les versements de transfert aux provinces. Il insiste sur la nécessité de maintenir les restrictions au sein de l'appareil fédéral lui-même. Les Canadiens veulent un gouvernement moins directif et qui dépense moins. C'est exactement ce qu'a fait le gouvernement et ce qu'il continue de faire grâce à ce budget.

Le gouvernement a beaucoup insisté sur les restrictions budgétaires et le coût de fonctionnement de l'administration. Au cours des cinq dernières années, ce coût a

diminué d'un demi-milliard de dollars, ce qui constitue de réelles économies pour la population canadienne, une diminution réelle d'environ 25 p. 100.

Le gouvernement continuera de donner l'exemple dans ce domaine. Ainsi, le plafonnement à 2 p. 100 des dépenses non salariales de tous les ministères se prolongera jusqu'en 1995. Les Canadiens économiseront ainsi 450 millions de dollars au cours des deux prochaines années. Les ministères fédéraux ont pris d'importantes mesures pour diminuer le gaspillage et accroître leur efficacité. Ils poursuivront leurs efforts, ce qui devrait nous rapporter d'autres avantages intéressants.

Dans l'ensemble, par rapport aux niveaux de 1989-1990, ce budget prévoit des réductions d'environ 40 p. 100 de toutes les dépenses relatives aux programmes fédéraux. Mais il faut également mentionner les domaines dans lesquels les subventions gouvernementales ne sont pas touchées. Il y a par exemple les prestations de vieillesse, les allocations familiales, les pensions et les allocations des anciens combattants, les prestations d'assurance-chômage. Naturellement, les paiements de péréquation et de transfert au titre du Régime d'assistance publique du Canada aux provinces bénéficiaires de paiements de péréquation ne sont pas touchés. En tout, ces programmes exemptés connaîtront une augmentation de 6,2 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Pendant ce temps, malgré les hausses importantes des subventions accordées aux plus démunis, les dépenses totales n'augmenteront en moyenne que de 3,7 p. 100. Comme auparavant, notre ministre des Finances a cherché à répartir sur une plus grande partie de la population le fardeau des restrictions budgétaires, tout en tenant compte. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre le député. Il lui reste 10 minutes du temps de parole auquel il avait droit quand il a commencé son discours le 22 février. Nous venons de faire le calcul: le député a encore 10 minutes, plus 10 minutes pour les questions et observations.

M. Schneider: Merci, monsieur le Président. Je vais parler plus lentement afin que tous les députés comprennent ce que j'ai à dire. J'essayais de finir le plus rapidement possible pour ne pas mettre votre crédibilité en doute. Je me reporte à mes notes et j'espère ne pas offusquer personne en répétant les points saillants de mes remarques.

Fait à noter, le budget ne se résume pas à la réduction des paiements de transfert aux provinces, car il porte aussi sur le gaspillage dans le secteur public. J'ai dit plus tôt et je tiens à redire que le gouvernement a fait plus que n'importe lequel de ses prédécesseurs pour éliminer le